

Désignation de Mme Andréa GILABERT et de M. Matthieu HOURDEQUIN afin de siéger en tant que représentants étudiants au sein du Conseil du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP)

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 07 mars 2023

Délibération 2023/03/CFVU – 19

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers retiennent les candidatures de Mme Andréa GILABERT et de M. Matthieu HOURDEQUIN afin de siéger en tant que représentants étudiants au sein du Conseil du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP).

Toulouse, le 07 mars 2023

Le Président



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0